



COMMUNIQUE DE PRESSE

Arras le 26 octobre 2009

Les APP : un réseau national de 520 sites de formation répartis sur le territoire

L'APapp, association pour la promotion du label APP est, depuis le 30 mars dernier, détentrice de la marque APP et de la mise en œuvre du cahier des charges associé. C'est à cette date qu'a été signée la convention de cession de la marque, entre M. Bertrand Martinot, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle et M. Maurice Monoky, Président de l'APapp.

A un moment, où l'Etat adopte une nouvelle posture (procédure d'appel d'offre, abandon de la marque APP, programme d'accès aux compétences clés,...) et, où vont se mettre en place les termes de la récente loi sur la formation professionnelle, l'APapp est déterminée, dans l'avenir, à porter l'identité des APP et du réseau.

L'objectif de l'association est de pérenniser, développer et faire évoluer les spécificités de la démarche pédagogique construite pendant plus de 20 ans par les organismes de formation porteurs de la marque APP (pratique de l'auto formation accompagnée, ancrage territorial, diversité des publics, fonctionnement en réseau,...). Pour mémoire, plus de 3 millions de personnes ont bénéficié d'une prestation APP depuis leur création.

L'association est aujourd'hui composée par les représentants des organismes porteurs de la marque APP. Seuls ceux labellisés par l'Etat à la date du 30 mars 2009, ayant souscrit à la marque ont pu, dans la phase actuelle, adhérer à l'APapp.

Au 26 octobre 2009, à l'issue d'une campagne de souscription et d'adhésion initiée par l'APapp, les organismes de formation concernés (associations, GRETA, sociétés, CFPPA, CCI,... ont souscrit pour près de 300 APP, représentant plus de 500 sites). Ils continuent ainsi à bénéficier de l'usage de la marque APP. Ce réel succès marque le désir de ces structures d'ancrer les APP dans le paysage de la formation professionnelle et de l'éducation permanente et de contribuer au développement et à l'évolution de ce dispositif spécifique ouvert à tous en territoire.